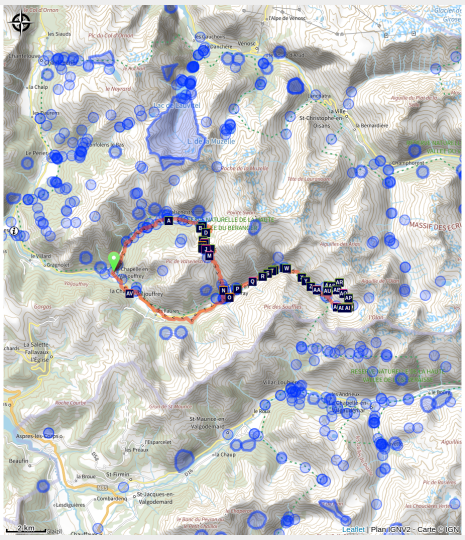
Tour du Pic de Valsenestre

Valbonnais



Vallée de la Bonne (Pascal Saulay - PNE)



Flirtez avec les hauts sommets et traversez les multiples facettes de la vie de montagne grâce à ce tour aux ambiances agro-pastorales, forestières et minérales.

Cinq hameaux intimistes qui accueillent 130 habitants permanents, un refuge d'altitude blotti au pied d'une face nord élancée, des forêts, des prairies, des pierriers moussus , des alpages, des sommets et aiguilles granitiques, des névés… Emprunter les sentiers du tour du Pic de Valsenestre c'est partir à la découverte d'un territoire d'exception aux paysages bien variés.

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 5 jours

Longueur : 44.7 km

Dénivelé positif : 2576 m

Difficulté : Moyen

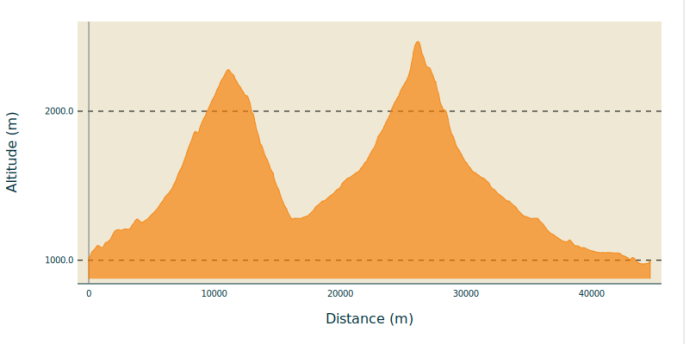
Type : Séjour itinérant

Thèmes : Faune, Flore, Géologie

Itinéraire

Départ : La Chapelle-en-Valjouffrey
Arrivée : La Chapelle-en-Valjouffrey
Communes : 1. Valjouffrey

Profil altimétrique



Altitude min 976 m Altitude max 2468 m

La totalité du Tour du Pic de Valsenestre se déroule sur une seule et même commune : le Valjouffrey.

La première étape de cette itinérance permet de relier, en moins de deux heures, par le sentier du facteur, le hameau de La Chapelle-en-Valjouffrey à celui de Valsenestre en longeant la rive gauche du torrent du Béranger.

Après une nuit à Valsenestre, vous rejoindrez le Désert-en-Valjouffrey. Agriculture et tourisme permettent le maintien d'une vie à l'année dans ce hameau reculé qui accueille une vingtaine d'habitants permanents. Le parcours emprunte le GR 54 qui passe par le col de Côte Belle (2290 m). À la montée vous côtoierez les spectaculaires lamelles de roches calcaires des orgues de Valsenestre. Au col, vous bénéficierez d'une vue somptueuse sur Le Rocher de la Muzelle et les sommets environnants.

Le troisième jour vous conduira du Désert-en-Valjouffrey au refuge de Font Turbat. Un chemin en pente douce qui serpente à travers les prairies vous emmènera en 1h30 jusqu'à la cascade de la Pisse. À partir de là, le chemin devient sentier. Vous découvrez rapidement, devant vous, une vallée glaciaire caractéristique et l'imposante face nord de l'Olan qui vous accompagnera sur la lente montée au refuge.

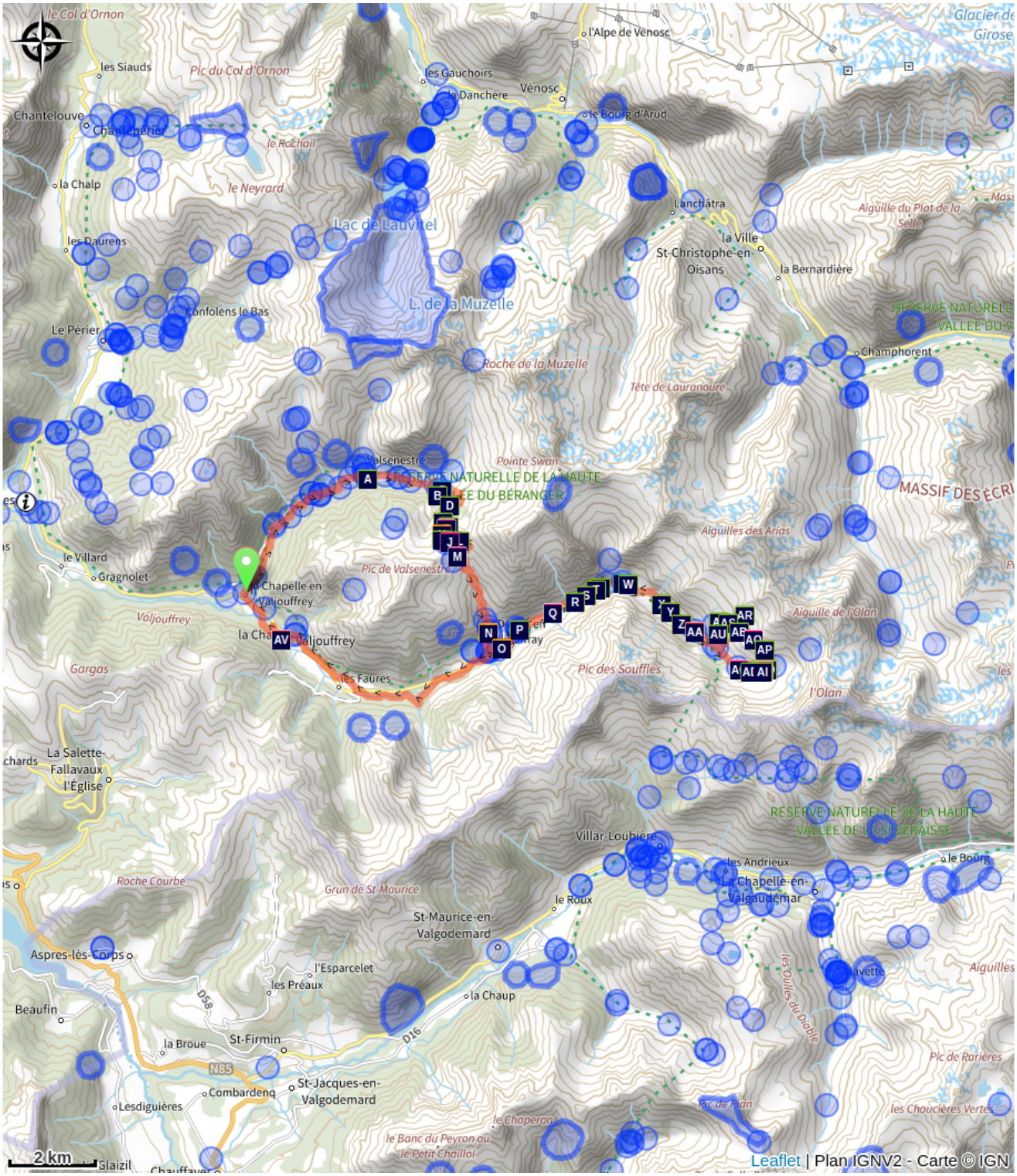
La quatrième journée vous ramène au Désert par l'itinéraire sauvage du petit vallon. Au départ du refuge, vous vous élevez vers le col des Lauvets qui vous ouvre la vue sur l'itinéraire de retour au Désert et le vallon de Font Turbat. Vous porterez un dernier regard sur l'Olan avant d'engager la descente.

Le dernier jour de votre périple vous mènera, dans une ambiance plus champêtre et bucolique, à la Chapelle-en-Valjouffrey, après avoir côtoyé le hameau des Faures et traversé celui de la Chalp. C'est le retour à la vie de fond de vallée.

Étapes :

1. De la Chapelle-en-Valjouffrey à Valsenestre
   5.1 km / 354 m D+ / 2 h
2. De Valsenestre au Désert-en-Valjouffray
   11.3 km / 989 m D+ / 6 h
3. Du Désert-en-Valjouffrey au refuge de Font Turbat
   8.9 km / 899 m D+ / 3 h 30
4. Du refuge de Font Turbat au Désert-en-Valjouffrey par le petit Vallon
   10.9 km / 303 m D+ / 3 h
5. Du Désert-en-Valjouffrey à La Chapelle-en-Valjouffrey
   8.8 km / 38 m D+ / 3 h

Sur votre route...



- Prairies naturelles de fauche (AA)
- Barrages en bois (AC)
- Pleurosperme d'Autriche (AE)
- Orgues de Côte Belle (AG)
- Saule soyeux (AI)
- Edelweiss (AK)
- Mégaphorbiaies (AB)
- Aconit paniculé (AD)
- Ancolie des Alpes (AF)
- Troupeau de moutons (AH)
- Paysage du cirque de Valsenestre (AJ)
- Lézard vivipare (AL)

Nouveau sentier (AM)
Prairies de fauche (AO)
Vallée glaciaire (AQ)
Rhododendron (AS)
Cincle plongeur (AU)
Lièvre variable (AW)
Merle à plastron (AY)
Cabane de Châtellerat (BA)
Pic de l'Olan (BC)
La petite astrance (BE)
La fétuque de Haller (BG)
L'homogyne alpine (BI)
Refuge de Font Turbat (BK)
Le génépi jaune (BM)
La primevère hirsute (BO)
Vue sur l'Olan (BQ)
Le merle à plastron (BS)
Rhapondique scarieux (BU)
Paravalanche (AN)
Pouillot véloce (AP)
Joubarbe à toile d'araignée (AR)
Apollon (AT)
Cascade de la Pisse (AV)
Tarin des aulnes (AX)
Renard roux (AZ)
Grand nacré (BB)
Vespère de Savi (BD)
L'aster des Alpes (BF)
Le botryche lunaire (BH)
Pipistrelle commune (BJ)
La violette à deux fleurs (BL)
La cryptogramme crépue (BN)
L'accenteur alpin (BP)
Le vautour fauve (BR)
Traquet motteux (BT)
Le moulin banal, la scierie et l'usine hydroélectrique (BV)

Toutes les informations pratiques

En coeur de parc

Cet itinéraire est situé dans le cœur du Parc national des Écrins. Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une **réglementation** qu'il est nécessaire de connaître pour préparer son séjour.



Recommandations

Deux passages à plus de 2000m d'altitude : se renseigner sur les conditions d'accès aux refuges avant de partir.

La réservation est conseillée si vous souhaitez dormir en refuge.

Comment venir ?

Transports

Venir en bus :
https://www.itinisere.fr/
https://carsisere.auvergnerhonealpes.fr/
https://zou.maregionsud.fr/

Accès routier

À partir d'Entraigues, prendre la D117 en direction de « Valjouffrey ».
La Chalp-en-Valjouffrey est le troisième hameau après Entraigues.

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s’applique : https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s’applique : https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol

de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2200m.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2300m.

Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Attention le survol motorisé dans la zone cœur Parc National des Écrins est interdit en-dessous de 1000m sol et une réglementation spécifique s’applique au survol non-motorisé.

Voir la réglementation pour les survols non-motorisés : https://www.ecrins-parcnational.fr/les-survols-non-motorises

Voir la réglementation pour les survol motorisés : https://www.ecrins-parcnational.fr/les-survols-non-motorises

Lieux de renseignement

Maison du Parc du Valbonnais
Place du Docteur Eyraud, 38740 Entraigues

valbonnais@ecrins-parcnational.fr
Tel : 04 76 30 20 61
http://www.ecrins-parcnational.fr/



Source

Parc national des Ecrins

https://www.ecrins-parcnational.fr

Sur votre route...



Prairies naturelles de fauche (AA)

Les spécialistes agricoles considèrent qu'une prairie est naturelle dans la mesure ou elle n'a subi aucun apport de fumure ni de labour durant les dix dernières années écoulées. C'est bien le cas de celles cernées de haies, que vous longerez dés le départ de la randonnée. Ces prairies sont d'une grande richesse floristique quant au nombre d'espèces de plantes et par conséquent elles accueillent une myriade d'insectes pollinisateurs, dont les abeilles domestiques évidemment.

Attribution : Marc Corail - PNE



Mégaphorbiaies (AB)

Les mégaphorbiaies sont des formations herbacées hautes à larges feuilles qui forment un ensemble paysager lié à des conditions très strictes à la fois climatiques (été humide et hiver neigeux), topographiques (long versant d’ubac abritant parfois des névés jusqu’au cœur de l’été), altitudinales (étage subalpin de 1600 à 2100 mètres) et pédologiques (sols désaturés à forte réserve en eau).

Attribution : Pierre-Emmanuel Dequest -PNE



Barrages en bois (AC)

Dans la combe des Echarennes, au moment de prendre le sentier sur votre gauche, vous pouvez observer dans les gorges du torrent du Béranger, des barrages en bois réalisés par la RTM (service de restauration des terrains de montagne del'ONF) pour retenir les laves torrentielles qui descendent des sommets lors des fortes pluies et des crues.

Attribution : Samy Jendoubi - PNE



Aconit paniculé (AD)

C'est une plante typique de la mégaphorbiaie, elle mesure de 50 à 100 cm. Ces fleurs bleu roi en forme de casque sont regroupées en grappes lâches. Sa particularité : son extrême toxicité ! Les herbivores la connaissent bien et ne la consomment pas.

Attribution : Bernard Nicollet - PNE



Pleurosperme d’Autriche (AE)

De la famille du persil et de la carotte, cette robuste plante vivace à tige épaisse, creuse et sillonnée, peut mesurer de 60 à 150 cm. Ses grandes ombelles de fleurs blanches fleurissent de juillet à septembre. Méconnue, elle pousse en France seulement dans les départements alpins et mérite à cet égard qu'on lui prête un peu d'attention.

Attribution : Bernard Nicollet



Ancolie des Alpes (AF)

C’est une espèce peu fréquente et protégée. Elle mesure entre 30 et 60 cm. Ces fleurs, assez grosses, d’un bleu magnifique, épanouies au sommet de leur tige sont les seules à posséder une corolle à cinq éperons. Ne confondez pas : si les fleurs sont plus petites et plus nombreuses, il s’agit de l’ancolie vulgaire.

Attribution : Mireille Coulon - PNE



Orgues de Côte Belle (AG)

Véritable phénomène géologique, les « grandes orgues », appelées aussi « la grande bibliothèque », se sont dressées lors de la genèse des Alpes. Elles sont formées de minces feuilles de calcaire gris bleu et de marnes schisteuses tendres plus érodées. Un réseau de fissures perpendiculaires aux couches découpe les dalles en de remarquables colonnes.

Attribution : Jonathan Le Roi - PNE



Troupeau de moutons (AH)

Un troupeau de moutons d'éleveurs locaux pâture au sommet du col et vers le pic de Valsenestre. L’été, ces animaux laineux peuvent se rafraîchir à l’ombre des saules soyeux que vous pouvez observer juste avant l’arrivée au col (alt. 2220 m).

Attribution : Mireille Coulon - PNE



Saule soyeux (AI)

C'est un arbuste de l'étage subalpin. Il mesure moins d'un mètre de haut et pousse en petites concentrations sur les ubacs. A plus basse altitude, il peut atteindre une taille plus importante. De loin vous pourrez le reconnaître à sa couleur argentée et brillante très caractéristique et son port en massifs circulaires. Les feuilles adultes sont très soyeuses sur les deux faces.

Attribution : Bernard Nicollet - PNE



Paysage du cirque de Valsenestre (AJ)

Du col, monter sur un petit sommet au dessus pour profiter au mieux du paysage qu'offre le cirque de Valsenestre : à gauche le Signal du Lauvitel (2901m) et le Clapier du Perron (3169m), le col de la Muzelle (2613m) où se poursuit le GR54. A ce niveau on aperçoit très bien une faille géologique séparant le bloc des grandes rousses constitué de granite du bloc de la muzelle en gneiss. A droite, les principaux sommets sont la roche de la Muzelle (3465 m), et la pointe Swan (3294m). Le col de Côte-Belle quant à lui sépare le Pic de Valsenestre (2752m) à gauche de l’aiguille des Marmes (3046 m) à droite.

Attribution : Christophe Albert - PNE



Edelweiss (AK)

En latin *léontopodium* signifie pied de lion par la forme générale de l'edelweiss. En y regardant de près, on se rend compte que ce n'est pas une fleur mais un ensemble de 5 à 10 fleurs groupées dans un capitule. L’edelweiss est de la famille des astéracées comme les pissenlits. C'est une plante blanche, laineuse et vivace poussant dans les pelouses d'altitude rocailleuses à l'étage subalpin jusqu'à 2900 m. Elle se mêle souvent à l'aster des alpes. Emblème de nombreuses compagnies de guides, elle symbolise la haute montagne et représente la force en langage des fleurs.

Attribution : Marie-Geneviève Nicolas - PNE



Lézard vivipare (AL)

Le lézard vivipare se distingue du lézard des murailles par son museau arrondi. Il est capable de vivre jusqu'à 2500m et c'est dans les alpages que sa rencontre se produira le plus souvent. Il aime se réchauffer au soleil , posé sur l'herbe ou la mousse sèche et chasse sauterelles, criquets ou araignées. Pour hiverner, ils s'enfouit dans la terre où il peut supporter en léthargie des températures négatives. Le lézard vivipare est nommé ainsi car les femelles gardent leurs œufs dans leur ventre jusqu'à l'éclosion. Les jeunes sont donc complètement formés lorsqu'ils naissent, c'est une adaptation à un milieu froid.

Attribution : Damien Combrisson - PNE

Nouveau sentier (AM)

Le dernier tronçon de sentier permettant d'accéder au col a nécessité de nombreuses journées d'entretien depuis sa création. En effet le caractère instable du sol associé à la raideur de la pente ont obligé les gardes à créer des banquettes en bois pour contenir le poids de la terre. À l'automne 2012, il est décidé de créer une nouvelle portion du sentier en empruntant une partie d'un biais de brebis plus à l'Est en direction du col des Marmes. Le travail a été effectué en équipe à raison de 50 m par jour pendant une durée de 26 jours avec des pioches et du courage. Au total, c'est une portion de 1300 m qui a vu le jour, ce qui rend le sentier moins raide et beaucoup plus stable.

Paravalanche (AN)

En 1961 et 1962 de grosses avalanches sont descendues jusqu'au lit de la Bonne, menaçant des maisons du hameau du Désert en Vajouffrey.

En 1982 d'importants travaux permettent de construire un paravalanche afin de sécuriser le hameau et les prairies, en détournant les éventuelles menaces venues du vallon de Côte-belle.

Prairies de fauche (AO)

Toutes ces prairies où l'herbe est fauchée ont été gagnées au fil des générations, en retirant les pierres qui ont été empilées en pierriers appelés localement clapiers. Ces amoncellements de pierres délimitent les parcelles et protègent les cultures des troupeaux.



Pouillot véloce (AP)

Oiseau qu'on entend mais qu'on ne voit pas, le Pouillot véloce est surnommé le compteur d'écus. Son chant, très facilement reconnaissable, évoque le bruit des pièces d'or qui tombent dans la caissette lorsque l'on compte les écus un par un. Vert-brun à grisâtre sur le dessus, son plumage est blanc sale dessous, chamoisé sur la poitrine avec un sourcil pâle peu visible.

Attribution : PNE - Saulay Pascal



Vallée glaciaire (AQ)

La haute vallée de la Bonne, ou Font Turbat, est une vallée glaciaire typique en forme d'auge avec des cordons morainiques marquant des étapes du retrait du glacier. Des replats ou épaulements glaciaires sont suspendus au-dessus de l'auge, large de 500 à 600 m et dont les flancs raides dominent des nappes d'éboulis et des cônes de déjection (amas de débris transportés par l'eau). Elle se termine à l'amont par un vaste cirque au pied de l'imposante paroi rocheuse de l'Olan (3 564 m), ourlée à son pied par le glacier noir de la Maye. Lors de la dernière glaciation du Würm, il y a plus de 10 000 ans, les deux glaciers de Font Turbat et de la Maye se rejoignaient et alimentaient une puissante langue glaciaire dans la vallée de la Bonne. Elle a modelé la vallée en forme d'auge en raclant et polissant ses parois rocheuses dans le granite. Les plus basses moraines, amas de débris rocheux transporté par les glaciers, sont situées aux abords de la cabane de Châtellerat.

Attribution : PNE - Nicollet Bernard



Joubarbe à toile d'araignée (AR)

Des feuilles épaisses organisées en petites rosettes serrées dardent vers le ciel des entrelacs de poils blancs assez semblables aux pièges tissés par certaines araignées. Non moins conquérante que le rhododendron, la joubarbe à toile d’araignée est adaptée pour résister à la sécheresse. La rosette principale et les rejets plus petits, bien regroupés, constituent une véritable réserve d’eau que les feuilles charnues stockent à merveille. Elle développe également de multiples formes de pilosité qui récupèrent de la rosée.

Attribution : PNE - Warluzelle Olivier



Rhododendron (AS)

Surnommé la rose du diable, le rhododendron ferrugineux a la capacité de s'installer parmi les blocs et les rochers là où la terre est rare. Il s'obstine à garder tout l'hiver ses feuilles rigides, luisantes et vert foncé dessus et rouille dessous d'où son nom. Tous les ans, entre la fin du mois de juillet et le début d’août, ses rameaux se couronnent d’un bouquet de fleurettes rose pourpre.

Attribution : PNE - Vincent Dominique



Apollon (AT)

Grand papillon blanc peu craintif aux taches rouges et noires, l’Apollon est facile à voir dès la mi-juin jusqu'à la fin juillet. Il pond sur l’orpin blanc, plante vivace aux fleurs blanches vivant dans les éboulis et les pierriers. L'Apollon mâle naît bien avant la femelle et l'attend patiemment afin de procréer. A noter qu’il bénéficie d'une protection nationale : sa capture, son transport et sa destruction sont donc interdits.

Attribution : PNE - Combrisson Damien



Cincle plongeur (AU)

Plus facile à observer que le pouillot véloce, le cincle plongeur vit le long des rivières et des torrents de montagne. Petit oiseau roux et gris, à la queue courte, il a le bec effilé, une tache blanche du menton à la poitrine. Cet étonnant passereau a la particularité de marcher au fond de l'eau à contre-courant, en quête de nourriture. Il s’aplatit et s’agrippe au fond avec ses doigts, ouvre ses yeux, protégés des flots par une fine membrane et repère alors vers, larves, petits crustacés et poissons.

Attribution : PNE - Chevalier Robert



Cascade de la Pisse (AV)

Né des hautes terres cristallines, le torrent rebondit de chutes en cascades jusqu'à celle de la Pisse d'une hauteur de 40 m.

Attribution : PNE - Nicollet Jean-Pierre



Lièvre variable (AW)

Nombreux sont les lièvres variables ou blanchons, qui vous ont observés…l’inverse est rarement vrai. Brun l’été, blanc l’hiver, le blanchon est naturellement présent dans toutes les Alpes. Comme le lièvre d'Europe dont il diffère par une taille plus petite, une queue blanche et des oreilles plus courtes, il laisse dans la neige des traces en Y dues à son mode de déplacement par bonds (il ramène les pattes arrière devant les pattes avant). D’ailleurs, ce sont souvent ses empreintes et ses quelques crottes en billes rondes et sèches qui trahissent son passage. Ses larges pattes poilues sont de véritables raquettes lui permettant de rester à la surface de la neige, même poudreuse.

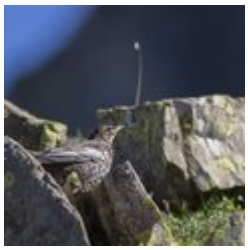
Attribution : PNE - Couloumy Christian



Tarin des aulnes (AX)

Se nourrissant principalement de graines d’aulnes, de bouleaux et de conifères, le tarin des aulnes niche uniquement dans les forêts de conifères de montagnes du Nord des Alpes au moment de la période de reproduction. Le mâle, plus coloré que la femelle, se reconnait grâce à son plumage vert-jaune vif, à son front noir et sa petite bavette sous le bec. C'est en hiver, qu'on peut l'observer couramment, parfois en bandes importantes, descendues des montagnes à la recherche de nourriture.

Attribution : PNE - Combrisson Damien



Merle à plastron (AY)

Le merle à plastron s'identifie aisément : il endosse le plumage du merle noir, mais s'en distingue par une grosse bavette blanche sur la poitrine, des liserés clairs sur les plumes des ailes et du ventre. Insectes, sauterelles, vers et baies font partie de son menu. Ce merle de montagne, farouche, au vol rapide, habite les lisières des forêts de mélèzes, de pins sylvestres, d'épicéas et de pins cembro, de 1 000 à 2 500 m d'altitude. Présent dans les massifs montagneux, il niche dans les branches basses ou le tronc creux d'un arbre, une fissure de la roche ou d'un bâtiment. Essentiellement migrateur, le merle à plastron hiverne en Espagne ou en Afrique du Nord. Il est de retour dans les Alpes dès le mois de mars.

Attribution : PNE - Saulay Pascal



Renard roux (AZ)

Renart est en réalité un goupil. La renommée de son "roman" créé au XIIème siècle, est si grande que son prénom est devenu le nom de l’espèce. "Renart", devenu "Renard", est un chevalier rusé et débrouillard qui ridiculise le clergé et met en cause les gens de pouvoir, incapables de subvenir aux besoins du peuple. Il les berne allégrement, et parfois cruellement. Autre référence littéraire, Jean de la Fontaine fit intervenir « Maître Renard » dans plus de vingt fables.

Attribution : PNE - Combrisson Damien



Cabane de Châtellerat (BA)

En 1908, la cabane pastorale du Châtellerat est sommairement édifiée par la commune de Valjouffrey. Détruite à plusieurs reprises par les avalanches, elle a quand même abrité de nombreux alpinistes. Elle est reconstruite en 1921 dans un endroit moins exposé et déjà des idées de “vrai” refuge commencent à germer.

Attribution : PNE - Nicollet Jean-Pierre



Grand nacré (BB)

Par son envergure, le grand nacré ne passe pas inaperçu. Le dessus de ses ailes est d'une belle couleur orangée rehaussée de taches noires, le dessous est parsemé de plages de nacre sur un fond d’écailles verdâtres. C'est un grand papillon de 50 à 60 mm d'envergure, assez commun mais qui tend à se raréfier du fait de la disparition de son habitat provoquée par les changements de pratiques agricoles. En effet, sa chenille de couleur noire ponctuée d'orange sur les côtés, se nourrit essentiellement de feuilles de violettes qui ne se trouvent que dans des prairies exploitées de façon extensive.

Attribution : Bernard Nicollet - PNE



Pic de l'Olan (BC)

C’est le 29 juin 1877 que Coolidge, avec Christian Almer père et fils, réalisent la première ascension du pic de l’Olan. Le 5 août 1980, Cust avec Pierre Gaspard et Roderon ouvrent l’arête nord. A cette époque le bivouac est encore obligatoire au fond du vallon de la Bonne.

Attribution : PNE - Nicollet Jean-Pierre



Vespère de Savi (BD)

De petite taille, avec un pelage assez contrasté, ventre blanc sale et le dos brun doré, le vespère de Savi se reconnaît surtout à ses membranes noires, à son museau assez pointu et à l’extrémité de sa queue, dont quelques vertèbres dépassent de l'uropatagium, membrane de peau située entre les deux pattes arrières. De nature paisible, cette chauve-souris est une espèce rupestre plutôt méridionale, mais elle peut également gagner la haute montagne à plus de 3 000 m d’altitude.

Attribution : PNE - Combrisson Damien



La petite astrance (BE)

Astrantia minor
Au beau milieu des landes, on la reconnaît facilement. Ses délicates ombelles blanches ainsi que ses feuilles divisées en segments étroits et finement dentés dessinent cette gracieuse petite astrance... tout en légèreté !

Attribution : Bernard Nicollet - Parc national des Ecrins



L'aster des Alpes (BF)

Aster alpinus
Comme sa cousine la marguerite des Alpes, la fleur de cette aster est une "fausse" fleur ! Elle est composée de deux types de petites fleurs : les jaunes en tube au centre et les mauves avec un seul pétale (appelé "ligule") en bordure. Ses feuilles sont plus simples : sobrement entières et franchement allongées. On le rencontrera fréquemment dans les pelouses écorchées des étages subalpin et alpin.

Attribution : Marie-Geneviève Nicolas - Parc national des Ecrins



La fétuque de Haller (BG)

Festuca halleri
Cette petite herbe, strictement inféodée aux substrats siliceux, remarquablement adaptée à l’altitude et avide de lumière, se rencontre dans toutes les Alpes. Ses feuilles vert glauque sont très étroites mais ne piquent pas. La tige est surmontée d’un épi miniature court et trapu qui s’étale à maturité. La fétuque alpine est son *alter ego* des substrats calcaires.

Attribution : Cédric Dentant - Parc national des Ecrins



Le botryche lunaire (BH)

Botrychium lunaria
C’est une bien vieille espèce de fougère, apparue il y a plusieurs centaines de milliers d'année dans les Alpes. Elle intrigue avec ses deux frondes (les feuilles de fougère), une stérile et l’autre fertile, portées par une même tige. Au moyen âge, parait-il, elle avait le pouvoir de rendre invisible les soirs de pleine lune. D’où son nom aujourd’hui de botryche lunaire...

Attribution : Marie-Geneviève Nicolas - Parc national des Ecrins



L'homogyne alpine (BI)

Homogyna alpina
Visible jusqu'à 2 800 m d'altitude, l'homogyne alpine se rencontre généralement dans les pelouses acides. Ses petites fleurs rosées sont réunies en une tête dense qui termine une longue tige. Les feuilles rondes de sa base peuvent être confondues avec celles de soldanelle plus claires et plus lisses. Souvent compagne du rhododendron, elle profite de son ombre !

Attribution : Bernard Nicollet - Parc national des Ecrins



Pipistrelle commune (BJ)

Brune aux oreilles relativement courtes, la pipistrelle commune et la pipistrelle pygmée se disputent le titre de la plus petite chauve-souris d'Europe. La pipistrelle commune se rencontre dans des milieux écologiques très divers,même au-delà de 2 000 m d'altitude. Dès l'époque de Jules Ferry, les livres scolaires vantaient les mérites des chauves-souris. En effet, insectivores, elles consomment chaque jour le quart ou le tiers de leur poids en moustiques et autres insectes. Elles émettent des ultrasons inaudibles pour l'oreille humaine mais détectables grâce à un capteur. Cette technique leur permettent de se repérer lors de déplacements noctures et capturer leurs proies. On peut souvent les apercevoir autour des réverbères chassant des insectes volants attirés par la lumière.

Attribution : PNE - Nicollet Jean-Pierre



Refuge de Font Turbat (BK)

Durant l'été 1923, le guide Célestin Bernard prend en charge les travaux de construction du refuge de Font Turbat. Quelques grands noms de l'alpinisme y sont associés comme Guery, Ripert, Frendo, Fourastier, Boell, venus explorer les montagnes du Valjouffrey. En 1934, Devies et Gervasutti tracent un itinéraire historique dans la paroi nord-ouest du pic de l'Olan. 22 ans plus tard, la directe Couzy-Desmaison (ED) est ouverte à gauche de la précédente, surmontant la partie la plus raide de la face. La construction du refuge dans sa conception actuelle date de 1962. Il est agrandi et rénové en 1996-1997.

Attribution : PNE - Albert Christophe



La violette à deux fleurs (BL)

Viola biflora
Tout est dit dans le nom ! Ou presque... Au pied d’un gros bloc, puisqu’elle affectionne l’ombre, vous reconnaîtrez facilement cette pensée qui, exceptionnellement dans le genre, est jaune et non violette. Ses feuilles sont presque rondes et ses deux fleurs poussent l'une après l'autre, rarement simultanément. Elle est visible une bonne partie de l’été.

Attribution : Mireille Coulon - Parc national des Ecrins



Le génépi jaune (BM)

Artemisia umbelliformis
Petit et discret, le genépi jaune est pourtant bien plus parfumé que son cousin laineux (*Artemisia eriantha*), lequel est plus grand donc plus visible et plus cueilli, alors qu’il est protégé. Cependant si vous observez en falaise ou sur une moraine un génépi aux feuilles des tiges à trois lobes, vous pouvez en ramasser modérément : 30 brins bien fleuris suffisent largement pour faire un litre de liqueur ! Les pieds, hauts de près de 30 cm, que vous verrez vers la brèche de l’Olan ne doivent donc pas être cueillis... Merci !

Attribution : Cédric Dentant - Parc national des Ecrins



La cryptogramme crépue (BN)

Cryptogramma crispa
Mais qui a eu l’idée de planter du persil à l’ombre des blocs dans cet éboulis ?
Il est vrai que les feuilles stériles vert clair de cette singulière fougère ressemblent, de loin, à du persil. D’un peu plus près on remarquera des feuilles différentes. Celles-ci sont fertiles et s'enroulent autour des spores, comme pour les dissimuler. D'où son nom « crypto », signifiant « caché » en grec.

Attribution : Bernard Nicollet - Parc national des Ecrins



La primevère hirsute (BO)

Primula hirsuta
Le rose éclatant de ses corolles à gorge blanche éclaire, au printemps, les anfractuosités des parois cristallines. Et oui, les primevères ne poussent pas toutes dans les jardinières ! Au gré des glaciations, elles se sont déplacées d'est en ouest pour peupler aujourd'hui les Alpes. Touchez donc ses feuilles... Pourvues de poils raides et glanduleux, elles sont particulièrement collantes.

Attribution : Mireille Coulon - Parc national des Ecrins



L'accenteur alpin (BP)

L' accenteur alpin est un oiseau à peine plus grand qu'un moineau, très robuste, de couleur grise et moucheté de taches rousses sur un ventre dodu. Habitant des prairies alpines rases, il se nourrit au sol des nombreux invertébrés souvent près des névés.Vous pourrez aussi l'apercevoir près du refuge car il aime les miettes laissées par les randonneurs.
L'hiver venu, le froid et la neige le font redescendre vers la vallée et il est fréquent de le voir venir se protéger auprès des maisons des villages.

Attribution : Damien Combrisson - PNE



Vue sur l'Olan (BQ)

Il culmine à 3564m et se compose de trois sommets dont le plus haut est le sommet nord. L'Olan a été gravi la première fois jusqu'au sommet central le 8 juillet 1875, puis le sommet nord, le 29 juin 1877 par le célèbre William August Brevoort Coolidge et son guide Almer. L'Olan est le sommet phare de la vallée et de l'ouest du massif des Ecrins. D'ici, on aperçoit le versant nord qui est une des faces les plus hautes et sauvages des Alpes, au même titre que Les Drus (dans le massif du Mont-Blanc). Son nom est une déformation de l'Auran qui signifiait «mont venteux».

Attribution : Parc national des Ecrins



Le vautour fauve (BR)

Cet immense rapace de près de trois mètres d'envergure fréquente la montagne depuis peu et ce, grâce à un programme de réintroduction datant de la fin du XXème siècle. En été, il tournoie sans cesse dans le ciel, en groupe, à la recherche de cadavres de moutons ou de grands mammifères sauvages pour les dépecer et s'en nourrir. Cet impressionnant charognard joue un rôle sanitaire appréciable dans les alpages.

Attribution : Mireille Coulon - PNE



Le merle à plastron (BS)

Le merle à plastron s'identifie aisément : il endosse le plumage du merle noir mais s'en distingue par une grosse bavette blanche sur la poitrine, des liserés clairs sur les plumes des ailes et du ventre. Insectes, sauterelles, vers et baies constituent son menu. Ce merle de montagne, farouche, au vol rapide, habite les lisières des forêts de mélèzes, de pins sylvestres, d'épicéas et de pins cembro, de 1 000 à 2 500 m d'altitude. Il niche dans les branches basses ou le tronc creux d'un arbre, une fissure de la roche ou d'un bâtiment. Essentiellement migrateur, le merle à plastron hiverne en Espagne ou en Afrique du Nord. Il est de retour dans les Alpes dès le mois de mars.

Attribution : Pierre Dumas - PNE



Traquet motteux (BT)

Fin avril, sur le sol de l'alpage, la neige fond progressivement. Les rochers servent de perchoirs au traquet motteux tout juste revenu de sa migration. Le mâle apparaît le premier : en plumage nuptial, il a la tête et le dos gris, un masque de Zorro sur les yeux, ventre blanc et ailes sombres. Il se reconnaît facilement en vol grâce à son croupion blanc et au T noir qui se dessine sur sa queue. La femelle est plus pâle et moins contrastée. Souvent postés sur une proéminence, il surveille les alentours à la recherche d'insectes.

Attribution : Damien Combrisson - PNE



Rhapondique scarieux (BU)

Ce géant des pelouses subalpines a le port et la taille de l’artichaut avec en plus une grosse tête globuleuse d'un rose soutenu bordée d'écailles nacrées. Ses énormes feuilles entières, blanches et veloutées dessous, en imposent et permettent de l'identifier à coup sûr. Manne nutritive pour de nombreux coléoptères, son capitule n'en est pas moins une aubaine pour les papillons. Cette espèce peu commune est sujette à une protection nationale même hors du parc.

Attribution : Christophe Albert - PNE



Le moulin banal, la scierie et l'usine hydroélectrique (BV)

La présence d'un moulin banal et d'une scierie collective aux Ségoins est attestée depuis le XVIII° siècle. Ils étaient situés légèrement en aval de la scierie actuelle. La scierie visible aujourd'hui date de 1905. Elle a été conçue par Pierre Rousset (1882-1959), habitant de Valjouffrey et Compagnon du Tour de France en menuiserie. Ses plans s'inspirent d'observations faites dans une scierie allemande lors de sa captivité pendant la guerre. Il est l'inventeur de deux mécanismes : celui pour faire avancer le bois et celui de « poulie folle » qui permet le va-et-vient de la lame de scie. En 1925, l'usine hydroélectrique voit le jour et alimente tout le village en électricité jusqu'en 1957.

Attribution : Nicolet Jean-Pierre - PNE